



Adopter le projet de loi C-10 à toute vapeur n'est pas la bonne chose à faire

Mercredi 20 avril 2016

À publier immédiatement

Toronto, ON – « Les Canadiens ont voté pour du changement aux dernières élections et nous en avons du changement. Nos emplois quittent le pays! Que le diable se passe-t-il? », s'est demandé Dave Ritchie, vice-président général canadien de l'AIM.

M. Ritchie réagissait ainsi à la nouvelle selon laquelle les députés libéraux avaient clos le débat dans l'optique de faire adopter à toute vapeur le projet de loi C-10 modifiant la *Loi sur la participation publique au capital d'Air Canada*. Le Comité des transports de la Chambre des communes a accepté de suspendre des audiences en cours sur la sécurité ferroviaire afin de statuer sur le projet de loi C-10 d'ici le 16 mai. « De quoi a peur ce gouvernement et pourquoi cherche-t-il à limiter l'audience sur ce projet de loi à seulement quatre jours?, a renchéri M. Ritchie. Soyons francs. Le gouvernement cherche à noyer le poisson et cette façon de faire me dégoûte. »

Les modifications apportées à la Loi auront pour effet de libérer Air Canada de toute obligation de faire effectuer l'entretien de ses avions au Canada.

« Les Canadiens veulent travailler et il est question ici de la viabilité de tout un pan de l'économie canadienne et des emplois bien rémunérés qu'il génère et qu'il pourra générer dans le futur, a expliqué M. Ritchie. Nous voulons être entendus par le comité et quatre jours ne suffiront tout simplement pas vu tout ce qui est en jeu. Adopter ce projet de loi à toute vapeur n'est pas la bonne chose à faire. »

-30-

Renseignements :

Dave Ritchie, vice-président général canadien de l'AIM

416 386-1789, poste 6323

Bill Trbovich, directeur des communications de l'AIM

416 386-1789, poste 6331 ou 416 735-9765